



Procès-Verbal Bureau du Comité

N° 06
30 octobre 2020

En visioconférence Alain Martin, Président
Patrice Le Clère, Vice-Président (partiellement)
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Jérôme Peslier, Trésorier
Evelyne Autin
Jean-Charles Guérin
Assistent Sébastien Duret, Directeur Administratif
Claudine Guerlais, Assistante du Président

1. Informations du Président

Communiqué de la FFF

Lecture du Communiqué de la FFF en date du jeudi 29 octobre 2020.

Décret ministériel

Le Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 concernant les décisions gouvernementales a été publié ce vendredi 30 octobre 2020.

Non versement des remboursements des frais

M. MARTIN fait part de l'initiative d'un bénévole, observateur pour le District, qui a demandé à ne pas être remboursé de ses frais dans le contexte actuel et le remercie de cette démarche.

2. Suspension des compétitions

Suite aux annonces du Président de la République ce mercredi 28 octobre 2020 concernant les mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision ce jeudi 29 octobre 2020 de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1^{er} décembre 2020.

Le Bureau prend acte que toutes les rencontres organisées par le District qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

3. Etude de la reprise des compétitions

Le Bureau rappelle la décision prise lors du Comité de Direction du mardi 6 octobre 2020 priorisant les championnats par rapport aux coupes. Pour la reprise des championnats, le Bureau souhaite reprendre aux journées où ceux-ci se sont arrêtés. En fonction des possibilités calendaires, l'organisation des coupes se déroulera en fin de saison. Les calendriers généraux seront réétudiés lorsque la situation le permettra.

Lors de la phase indispensable de reprise et réathlétisation nécessaire pour les joueurs/ses, la Coupe Foot5 sera proposée aux catégories seniors masculins. Par ailleurs, les matchs remis seront organisés le ou les week-ends précédents la reprise des journées pour permettre aux équipes d'être à jour dans leur calendrier. Les Coupes Foot5 U15 et U18 seront proposées entre la première et la deuxième phase des championnats jeunes.

Il est également décidé de créer des Coupes Foot5 destinées aux catégories Seniors F, U18F et U15F seront en fin de saison.

4. Activités administratives

Les services administratifs du District sont fermés à compter de ce vendredi 30 octobre 2020 à 17h30 et jusqu'au mardi 1^{er} décembre 2020. Les activités du District et des commissions sont suspendues et reportées après cette date. Le Directeur Administratif a fait un point avec les salariées administratives.

Une seule adresse de contact restera partiellement en activité durant cette période : contact@foot44.fff.fr

Il est rappelé que les demandes des clubs doivent être adressées **par messagerie officielle exclusivement**.

Les modalités de la décision unilatérale de l'employeur suite à cette mise en activité partielle a été communiquée ce jeudi 29 octobre 2020 aux salariés. La reprise d'activité sera liée à l'évolution de la situation sanitaire.

5. Activités techniques

Opérations techniques

Toutes les opérations techniques sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le Bureau est en attente de la réception des directives de la Direction Technique Nationale concernant l'activité des Conseillers Techniques Départementaux.

Rassemblements Indoor

Tous les opérations prévues au Foot Indoor Sautron en novembre et décembre sont ajournées.

Formations

Toutes les formations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

6. Espace Noël Le Graët

Terrain Foot5

Toutes les locations prévues jusqu'au 1^{er} décembre 2020 a minima sont suspendues.

Salle de Formation NLG

Toutes les réunions et ou formations prévues durant cette même période sont annulées.

7. Vie des clubs

• Ententes

NOM DE L'ENTENTE	CLUBS	AFFILIATION	DEMANDE	ACCORD	REFUS
U6/U7M					
TEMPLE CORDEMAIS/LAVAU	TEMPLE CORDEMAIS FC LAVAU FC	549344 590134	07/10/2020	X	
U12/U13					
TEMPLE CORDEMAIS/STADE COUERONNAIS	TEMPLE CORDEMAIS FC STADE COUERONNAIS	549344 546832	15/10/2020	X	
U14/U15					
VITAL FROSSAY/ESTUAIRE	US VITAL FROSSAY FC ESTUAIRE PAIMBOEUF	581901 544892	13/10/2020	X	

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire,
Daniel Moulet

